

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de LOIR-ET-CHER

Communauté de Communes

Du GRAND CHAMBORD

**MAIRIE DE
TOUR-en-SOLOGNE – 4121**

Téléphone 02.54.46.42.86

Courriel : commune.tour-en-sologne@orange.fr

www.tourensologne.fr



Commune de Tour-en-Sologne
Partenaire de la Marque Sologne

Sologne
MAIRIE So Intense

TOUR-en-SOLOGNE,
Le jeudi 29 février 2024

Liste des délibérations examinées le mardi 20 février 2024

- **Délibération n°1943 : APPROUVEE**
Renouvellement de la convention avec le refuge de Sassay
- **Délibération n°1944 : APPROUVEE**
Etude des devis et demande de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour l'installation de la vidéoprotection
- **Délibération n° 1945 : APPROUVEE**
Adhésion au syndicat intercommunal de vidéoprotection
- **Délibération n° 1946 : APPROUVEE**
Demande de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) pour la réparation de la chaudière de l'école
- **Délibération n° 1947 : APPROUVEE**
Arrêt minute centre bourg

**Le Maire,
Patrice DUCHET**



Mesure de publicité conformément aux dispositions de l'article L2121-25 du CGCT en vigueur depuis le 1^{er} juillet 2022 conformément à l'article 40 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021. Le procès-verbal qui se substitue au compte-rendu sera rendu public après en avoir été validé par le conseil municipal lors de sa prochaine séance dès lors qu'il aura été signé par le secrétaire de séance et par l'exécutif local.